

Editorial	1
Travaux à l'école René Caille	2
René Caillé 2015/2016	3
Travaux de voirie	3
Site internet	4
Infos Communauté de communes	4
Informations diverses	4

# Bulletin communal

## PONT L'ABBE D'ARNOULT N°4

NOVEMBRE 2015

### Editorial

#### Le verre à moitié vide ou le verre à moitié plein ?

*Offrir à la population un marché attrayant en plein air avec possibilités de stationnement (de plus non-payant), constatons qu'il en existe dans de nombreuses grandes villes en France...*

*L'attractivité de notre commune, parlons-en :*

*En ce qui concerne la santé de nos concitoyens, que penser d'un service qui s'est simplement délocalisé tout en restant sur notre territoire et d'une structure médicale qui s'agrandit ; de commerces comme un salon de coiffure, un pressing, un étal de fruits et légumes, un commerce de gros en alimentaire qui sont aussitôt repris ; d'autres comme une boulangerie-pâtisserie, un magasin de fleurs qui s'implantent dans notre charmante bourgade ; d'autres encore qui, juste se délocalisent toujours sur notre commune afin d'être plus attractifs ; enfin, d'une grande entreprise de matériel agricole qui a investi des sommes importantes, persuadée que l'avenir de ses activités réside dans notre commune.*

*Dans tous les domaines, nous ne pouvons que constater que notre ville offre une grande attractivité avec ses nombreux services et associations et tout ceci démontre une nouvelle fois le dynamisme économique de Pont l'Abbé d'Arnoult.*

*Seuls quelques esprits sont soucieux de créer un sentiment de mal-être et d'entretenir un climat d'insécurité.*

*Bien au contraire, il fait bon vivre à Pont l'Abbé d'Arnoult. Pour preuve, de nouvelles familles choisissent de s'y installer.*

*En conclusion, en plus de nos écoles performantes, ou encore de nos nombreuses associations qui participent à la vie locale... n'est-il pas possible d'affirmer, pour nos commerces, en regardant concrètement la situation actuelle, qu'ils se portent plutôt bien aujourd'hui ?*

*Jean-François Bon*

*Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme,  
le commerce, l'artisanat, l'agriculture*

*Comme vous le savez, nous avons dû faire face à des événements qui ont troublé la vie communale. Ils ont mobilisé les équipes municipales et beaucoup d'énergies. Fort heureusement, grâce à beaucoup de bonnes volontés, nous avons pu faire face.*

*Les événements de la fin de l'été ont conduit, à la rentrée scolaire, en application du principe de précaution, à la fermeture provisoire de l'école René Caillé.*

*Des agissements graves ont porté préjudice aux enfants, aux familles, aux enseignants et à tous ceux qui contribuent à la vie de la collectivité. Des dommages collatéraux ont mis en danger d'autres structures. Le dynamisme et la vitalité de la commune, que nous défendons et servons, ont malheureusement pu en souffrir.*

*A l'inverse et dans l'adversité, ces événements ont aussi démontré la compétence, le dévouement, la solidarité.*

*Le Maire, Didier MAYAU*

### **Les travaux de l'école René Caillé**

La municipalité a engagé des travaux d'isolation thermique en cocon extérieur afin de procéder à des économies d'énergie. Il a été prévu de changer tous les ouvrants (portes et fenêtres) de notre école. Pour améliorer la sécurité, la création de portes de secours permettra de rejoindre plus facilement les cours de récréation.

Le chantier est prévu sur deux ans. Sous l'égide du maître d'œuvre, le Cabinet d'Architecte Delavaud de la Rochelle, et suite à la procédure de l'appel d'offres, l'entreprise Ridoret a été choisie pour la réalisation de ces travaux.

### **La fermeture de l'école**

Au cours de l'été, la société Ridoret a procédé à l'enlèvement des auvents et à leur stockage sous le préau.

Lors de son arrivée sur le chantier, l'entreprise sous traitante chargée d'enlever les auvents précise son impossibilité à réaliser sa mission car une plaque déplacée présente une brisure de l'un de ses angles. Elle précise que des particules d'amiante ont pu se dissiper. En application du principe de précaution, Monsieur le Maire décide alors de la fermeture de tous les locaux de l'école. La rentrée scolaire est donc compromise.

### **L'accueil des enfants et des familles pour la rentrée**

Bien évidemment, nous avons alors poursuivi l'organisation en collaboration avec les autorités administratives (sous-préfecture), sanitaires (ARS) et académiques. L'accueil des enfants dans les salles communales de la mairie et de la salle des fêtes a été ainsi validé. De plus, compte tenu de l'impossibilité d'accès aux locaux de l'école, il a été nécessaire de trouver du matériel pédagogique (chaises, tables, bureaux, tableaux) auprès des communes voisines. Nous remercions tout particulièrement les municipalités de Sablonceaux, Saujon, Trizay, Saint Savinien pour leur écoute et l'aide concrète apportée. Nos remerciements vont aussi en direction de la Maison Familiale Rurale, du Collège de Saint Porchaire et de l'Institution La Salle Saint Louis pour l'équipement et la mise à disposition de salles de classes.

Le 1<sup>er</sup> septembre, jour de la rentrée scolaire, Madame l'inspectrice de l'académie a pu constater elle-même, les efforts réalisés pour permettre la rentrée scolaire. Nous saluons et remercions l'équipe pédagogique pour sa détermination, ses qualités et l'adaptation dont elle a fait preuve. Enfin nous remercions sincèrement les familles de leur compréhension.

Aujourd'hui, les enfants, les professeurs, les personnels de service et d'animation ont retrouvé leur classe et leurs espaces.

### **Le chantier**



Au cours de cette période, les informations se sont succédées, parfois aussi se sont contredites. Compte tenu des évolutions rapides et des nécessaires adaptations, il a été très difficile de donner des informations en temps réel, la priorité était de faire face aux impératifs de tous ordres, mais l'ensemble des équipes était mobilisé pour assurer les services.

Aujourd'hui, le chantier suit son cours, les bandeaux en fibro ciment ont été totalement retirés et le bardage se poursuit. L'école retrouve un aspect agréable.

### **Notre soutien aux associations et à la vie locale**

La mise à disposition des salles communales pour l'école a occasionné un gel des activités des associations et structures de notre commune. Aujourd'hui elles ont retrouvé leur fonctionnement habituel. Nous remercions les utilisateurs pour leur patience et leur compréhension.



## RENÉ CAILLÉ 2015/2016

A la rentrée scolaire, 128 élèves fréquentent l'école publique René Caillé.

Cindy Mauget enseigne en PS/MS ( 14+7 ), Delphine Szwankowski en MS/GS ( 8+15 ), July Penis en CP ( 23 ), Sophie Lancereau en CE1/CE2 ( 9+10 ), Elise Wagner en CE2/CM1 ( 11+10 ), Brigitte Reveau, la directrice, en CM1/CM2 ( 8+13 ).

Chloé Oble-Brossard assure un complément de service en MS/GS et en CE2/CM1 et Nadège Moulineau la décharge de direction tous les vendredis.

Eric Hary et Nadège Sorin ( ZIL : zone d'intervention limitée ) interviennent dans différentes écoles en remplacement des enseignants absents.



## Les TAP :

Les Temps d'Activités Périscolaires ont repris depuis le lundi 7 octobre. Ils se déroulent les lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 16h45.

Pour cette deuxième période de La Toussaint à Noël, diverses activités sont proposées :

**PS/MS** : Land-Art animée par Emile Prouteau.

(sur les trois jours ).

**MS/GS** : Initiation à la danse le mardi et le jeudi : Joëlle Bouzaïd.

Mosaïque le lundi : Isabelle Dessavre.

**CP/CE1** : Initiation à la danse : Elise Augery.

Magie : Grégory Touillon. (activités sur les trois jours ).

### 3 groupes de CE2/CM1/CM2 :

**1<sup>er</sup> groupe** : Mosaïque le mardi et le jeudi et Bien vivre ensemble le lundi avec Michel Rodriguez.

**2<sup>ème</sup> groupe** : Découverte du Sucré/salé : Eric Daunas. (3 jours).

**3<sup>ème</sup> groupe** : Musique le lundi : Gabriel Coronas.

Badminton le mardi : Guillaume Guerder ou Bernard Bouguen.

Sculpture le jeudi : Sylvie Berry.



## TRAVAUX DE VOIRIE

**Travaux voirie** : Effectués par le syndicat départemental de la voirie et doivent commencer semaine 46.

**La Marboire** : réfection de la chaussée en accotement sur une partie de la voie appartenant à la commune (la chaussée est séparée en deux avec la commune de Saint Sulpice d'Arnoult). Il est prévu un découpage de la chaussée sur 70 mètres, enduit bicouche, pose de bordures type A2 et curage du fossé.

**Rond-point des écoles** : aménagement du passage piéton afin que ceux-ci passe d'un trottoir à l'autre et non plus d'un parking à l'autre ce qui occasionnait soit un slalom entre les voitures soit un passage sur la chaussée. Extraction des racines côté école René Caillé, décaissement, enduit bicouche, pose de caniveaux CC10 A l'emplacement du parking « Personne à Mobilité Réduite » mise en enduit d'enrobé afin de permettre de façon pérenne une information par peinture au sol. Le dispositif sera complété, par les services techniques de la commune par la pose de barrières afin de sécuriser le passage du chemin vert vers ce rond-point.

A l'angle de l'avenue Liotard avec l'avenue André Malraux **réfection du trottoir**, des regards avaloirs pluvial, pose de caniveaux et de bordures de trottoirs.

L'aire de camping-cars sur la place Louis Robin sera finalisée par la pose de regards à grilles concaves, et création d'une plate-forme béton de 30m<sup>2</sup>.

**Convention, esquisse et levé topographique** : Effectués par le syndicat départemental de la voirie.

Les analyses et les plans permettront d'évaluer la faisabilité et le coût des opérations :

- Aménagement piétons avenue René Caillé face au lotissement de la Madeleine.
- Aménagement de la voirie et traitement du pluvial chemin des Guilloteaux le long de la garenne.
- Aménagement et traitement du pluvial de la rue de la foire.
- Etude sur la possibilité d'un tourne à gauche avenue André Malraux pour accéder aux commerces du triangle.

### **Pose de panneaux routiers et balises :**

Mise en sens unique de la rue de Verdun dans le sens rue des Allards vers la place du Général de Gaulle.

Mise en sens unique d'une partie de la rue du Docteur Gilbert du N° 28 au N° 32.

### **Projet devant passer devant le Conseil Municipal pour validation :**

A la demande et en convention avec la commune, la Direction des Infrastructures Départementales (D.I.D.) propose, entre l'école René Caillé et l'Institution La Salle Saint Louis, l'aménagement d'un passage surélevé à la place du passage protégé au feu autoroutier avenue André Malraux. La charge financière s'établit à 60% pour le département et 40% pour la commune.



## SITE INTERNET

Un coup de jeunesse ! Les années passent encore plus vite sur internet! Le site est devenu obsolète. Nous avons souhaité le rendre plus fonctionnel et plus complet. Il sera bientôt en ligne ; il évoluera et s'étoffera dans les semaines suivantes. Dans cette attente les actualités sont disponibles sur « [actupaa.fr](http://actupaa.fr) ».

## INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHARENTE ARNOULT CŒUR DE SAINTONGE

La communauté de communes a décidé d'accompagner les habitants pour les **économies d'énergie** grâce à l'emploi de deux « ambassadeurs de l'efficacité énergétique »

Grâce à Delphine et Aurélien, vous pourrez bénéficier d'une aide à votre projet de rénovation énergétique pour votre logement. Ils pourront vous aider en identifiant les aides possibles et en vous apportant un suivi personnalisé.

*Service réservé aux administrés des communes du territoire de Charente Arnoul Cœur de Saintonge.*

Pour plus de renseignements, vous pouvez, dès maintenant, contacter les ambassadeurs Delphine Bounan et Aurélien Chardonner au 05 46 95 35 83 ou par mail [energie@coeurdesaintonge.fr](mailto:energie@coeurdesaintonge.fr)



Pour vous aider à la réalisation des **économies sur votre consommation et facture d'eau** la communauté de Communes Charente Arnoul Cœur de Saintonge en partenariat avec Objectif EcoEnergie, offre un kit « Réduc'Eau ».

L'installation de ce dispositif permet de réaliser jusqu'à 30% d'économie d'eau

Comment et quand récupérer le Kit Réduc'Eau gratuit?

Inscription du lundi 4 janvier 2016 au vendredi 12 février 2016 en complétant et validant le formulaire en ligne. Rendez-vous sur la page: [www.reduc-eau.fr/coeurdesaintonge](http://www.reduc-eau.fr/coeurdesaintonge)

La distribution des kits aura lieu à la Communauté de Communes de Saint Porchaire du 14 mars au 15 avril 2016 - Vous munir d'un justificatif de domicile.



### Urbanisme et aménagement du territoire

Depuis le 1er juillet 2015, le service Urbanisme réalise l'instruction des actes relatifs à l'occupation des sols pour le compte des communes. Ce service est mis à disposition des communes souhaitant déléguer l'instruction des autorisations d'urbanisme suite aux modifications apportées par la loi Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR).

Actuellement, le service assiste les communes compétentes en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme à savoir les communes de BEURLAY, CRAZANNES, NANCRAIS, NIEUL LES SAINTES, **PONT L'ABBÉ D'ARNOULT**, PORT D'ENVAUX, ROMEGOUX, SAINT PORCHAIRE, TRIZAY, SAINTE RADEGONDE

Cette demande se fait par le biais d'un formulaire accompagné des plans, schémas, notice, photos et documents graphiques qui permettent de justifier de la qualité de l'architecture et de l'intégration du projet dans les paysages.

Le dossier complet est à déposer à la Mairie où est situé le projet. Le dossier sera ensuite transmis au service Urbanisme de la Communauté de Communes

L'objectif est de créer une vigilance et une solidarité de voisinage. Ce dispositif novateur demeure sous le contrôle des autorités administratives et judiciaires.

La commune soutient et participe au dispositif « Voisins vigilants ».



Prochainement à Pont l'Abbé d'Arnoul...

**Samedi 19 décembre à 14 H 30 Spectacle de Noël pour les enfants et les familles**

**Jeudi 24 décembre matinée : marché de Noël**

**Jeudi 31 décembre : marché de la St Sylvestre**

**Vendredi 15 janvier 18 H 30: Vœux du Maire et de la Municipalité**

REPAS DES AINES

**Dimanche 29 novembre**

Le conseil municipal est heureux d'inviter les aînés de 70 ans et plus pour le repas traditionnel.

Monsieur GAULT et son équipe assureront la préparation et le service!

Ne pas oublier de s'inscrire pour passer un moment de convivialité!



Repas 2014



BULLETIN COMMUNAL

PONT L'ABBÉ D'ARNOULT N°4